Image not found or type unknown

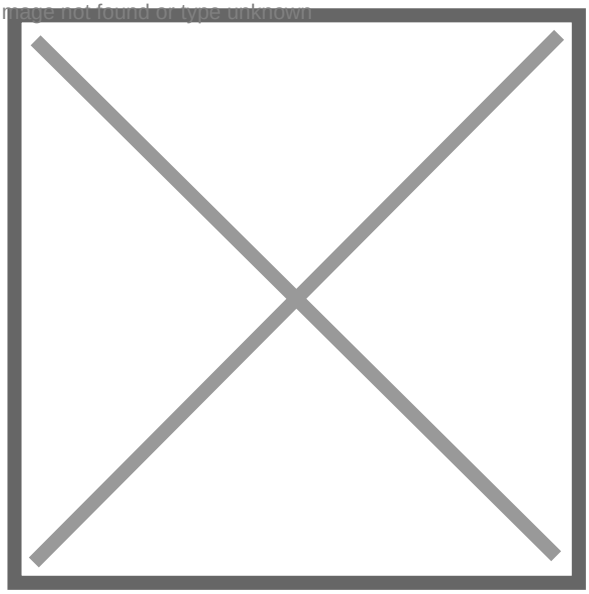

Arrestation pour vol en réunion

Par **Fchappert**, le **29/11/2014** à **18:27**

Bonjour à tous,rnHier, vendredi 28 novembre 2014, nous sommes sortis avec trois collègues de travail voir les dégâts qu'il y avait dans le village où j'habite suite aux inondations actuelles. rnNous sommes arrivés par hasard devant un magasin de jouets où la devanture a été arrachée par les crues. Un de mes collègues a pris des jouets gisant aux abords du magasin malgré mes conseils (je lui ai dit de ne pas faire ça, que ce n'était pas bien, que c'était du vol), il n'a rien voulu savoir. Suite à ça j'ai voulu rentrer chez moi et il m'accompagnait car il avait des affaires à lui chez moi...rnLes gendarmes l'ont vu et nous ont emmené au poste où ils nous ont entendus.rnJe leur ai expliqué ce qu'il c'était passé, il nous ont fait tous les prélèvements (ADN, empreintes, photos) et mon collègue qui avait volé les jouets leur a dit qu'il était responsable de tout ça et que nous n'avions rien avoir avec ça.rnNous avons été relâchés 2 heures plus tard.rnJe suis inquiet car je suis quelqu'un d'honnête, cette situation est horrible pour moi, je n'ai aucune idée de ce qu'il va se passer, les gendarmes m'ont juste dit que je serais convoqué ultérieurement. rnJe voudrais savoir ce que je risque, s'il faut que je prenne un avocat, et si je vais avoir un casier judiciaire.Quels sont les recours possible?rnMerci d'avance

Par **moisse**, le **30/11/2014** à **10:47**

Bonjour,rnVous avez effectivement intérêt à prendre un avocat pénaliste, vous avez été intercepté en situation de pillage par les forces de l'ordre et entendu comme tel.rnLa qualification, en l'absence de guerre ou mouvement insurrectionnel, sera de vol en bande (code pénal 311-4).

Par **Fchappert**, le **30/11/2014** à **10:52**

Merci de votre réponse, je comptais rentrer en contact avec un avocat dès lundi.rnEst ce que le fait que je n'ai aucunement aidé et que mes "collègues" le confirment ne pourrait pas m'aider à me disculper un minimum? Mon malheur était d'être avec eux à ce moment là, cette situation me fait très peur..

Par **moisse**, le **30/11/2014** à **11:42**

Comme vous ne maitrisez pas ce que vos amis vont déclarer, l'assistance d'un avocat ayant accès aux pièces vous sera d'un grand secours.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés